

Type de réunion

Réunion d'école publique

Réunion d'école privée

Discussion sur le constat

Sur la question 3, il est apparu nécessaire au divers participants de redéfinir la notion d'égalité et de distinguer EGALITE et EQUITE.

Tous les participants ont choisi l'équité comme but à atteindre plutôt que l'égalité. Il semblait important de travailler à la réduction des écarts dus aux différences : rural, urbain, inter-urbain, familiales, culturelles. Il a été convenu et affirmé que chaque enfant est un individu unique. Le travail sur la transmission des valeurs d'éducation a été affirmé comme un préalable nécessaire à tout apprentissage.

Pour favoriser l'égalité, la communication entre les parents et les enseignants est apparue comme une nécessité, certains parents se sentent souvent dépassés (non-initiés à l'organisation scolaire) et des enseignants peinent à établir du lien avec les parents. Une contradiction est apparue : certains jugent nécessaire un investissement financier familiale pour concerner les parents à la scolarité de leurs enfants ; d'autres revendiquent la gratuité réelle.

La question de l'hétérogénéité des niveaux dans la classe a été abordée : faut-il homogénéiser les classes en terme de niveau ou faut-il au contraire tabler sur les différences de niveaux scolaire, social et culturel.

La stabilité de l'équipe d'enseignants ou tout au moins d'une partie significative a été revendiquée comme une condition nécessaire et obligatoire à la mise en œuvre d'une certaine équité.

Pour lutter contre les inégalités sociales, les intervenants préconisent outre les propositions finales, la scolarisation à 2 ans, la présence et l'adhésion des parents aux projets éducatifs. Un débat long a permis de conclure à la nécessité de la maîtrise de la langue française à l'entrée en 6^{ème}.

Il est apparu des craintes diverses concernant des moyens financiers et humains qui pourraient être dépendants des richesses et des volontés politiques de la collectivité territoriale.

Dans le cadre de la décentralisation, comment garantir une même formation de qualité pour tout enseignant et intervenant dans le cadre scolaire et de là, comment garantir un statut unique pour ces personnes ?

03 Vers quel type d'égalité l'Ecole doit-elle tendre ?

18 Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ?

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Une soixantaine de participants : environ 60% d'enseignants et 40% de parents (dont un élu du conseil général, un représentant d'une fédération de parents d'élèves).

L'équipe était constituée d'enseignants (public-privé) et de partenaire (professionnels du Conseil Général).

Débat vivant, interactif dans une ambiance respectueuse qui reflétait l'intérêt porté à l'Avenir de l'Ecole par tous les participants.

La pause café a été un moment convivial pendant lequel le débat s'est poursuivi plus librement.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

1 L'école doit tout mettre en œuvre pour :

- permettre la maîtrise des langages écrits, oraux et culturels
- permettre à l'enfant de devenir un citoyen responsable
- favoriser la communication, l'implication et la participation des parents, des enseignants et des enfants. (Projet éducatif)

2 L'Etat doit être garant du rôle et des missions de l'école en assurant :

- La formation des enseignants,
- La rédaction des programmes,
- La discrimination positive (Réaffirmation de l'éducation prioritaire, intégration des handicapés).

Il doit s'assurer que les moyens nécessaires et suffisants (matériels et humains) sont donnés aux écoles par les collectivités territoriales et ainsi garantir l'égalité des moyens.

3 L'état et les collectivités territoriales doivent assurer la gratuité absolue.